

20-10

Revue VERBUM, Tome VII, 1984/2/3, Nancy, 1984.

Wander Emediato * Pós-graduação * 13 cópias

SITUATIONS POTENTIELLEMENT COMMUNICATIVES ET CONTRATS DE COMMUNICATIONS EFFECTIFS.

R. GHIGLIONE

Résumé : "Il faut employer une idée originale avec les plus grandes précautions pour n'avoir pas l'air de mettre un costume neuf".

J. Cocteau, in Libération "Cocteau" Octobre 1983 Numéro hors série.

Dans différents articles (GHIGLIONE, 1983, 1984, 1985), on a eu l'occasion de développer les notions de situation potentiellement communicative et de contrat de communication. Cela avait abouti au modèle que nous reproduisons ci-dessous :

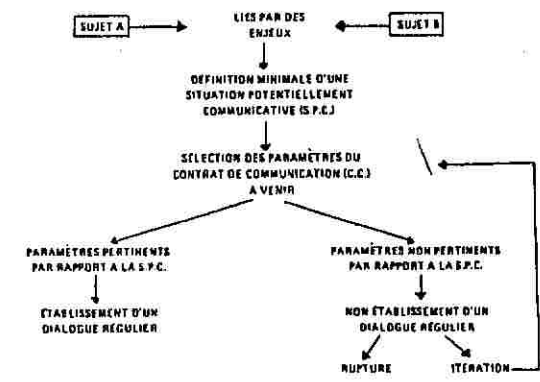


FIGURE 1: S.P.C. ET C.C.

...infirmité
...abandon...

Toutefois ce modèle laissait ouvertes quelques questions et non des moindres puisqu'elles portaient sur les concepts fondant la théorie. Entre autres questions, on pouvait considérer que deux d'entre elles appelaient des réponses fondamentales, et ce d'autant plus qu'elles avaient été considérées naïvement comme plus ou moins résolues. A savoir :

• qu'elle est l'utilité (l'heuristique) que peut avoir la notion de situation potentiellement communicative dans la pratique expérimentale et sociale. Entre autres : est-ce un concept distinct de celui de contrat de communication ? A-t-il à ce titre une validité propre ?

• quand, à quel moment d'une interlocution qui commence peut-on dire que le contrat de communication est établi ? Ou encore quelqu'un disant "bonjour" établit-il de facto un contrat de communication ? Ou bien faut-il quelque chose de plus pour que l'on puisse parler de contrat de communication ?

Ces deux questions étaient posées avec une insistance irritante tant par nous-mêmes que par d'autres. L'expérimentation faisant le larron on tentera d'y répondre dans les lignes qui suivent.

I LA SITUATION POTENTIELLEMENT COMMUNICATIVE (S.P.C.) UN DISCOURS EN QUETE DE LOCUTEUR.

Ainsi qu'on l'a posé - et passablement argumenté (cf. GHIGLIONE, 1983, 1989) - une situation n'est réputée potentiellement communicative que si les entités locuteur et locuté sont liées par des enjeux. C'était, et c'est toujours, la définition minimale que nous donnons de la S.P.C.

Or pour que ce concept ait une quelconque heuristique, il faut qu'il soit clairement posé comme indépendant du concept de contrat de communication. On tentera de montrer qu'il en est bien ainsi.

I.1. Au plan théorique.

- Pour que la S.P.C. soit établie comme telle, il faut et il suffit, non l'avons vu, qu'un enjeu lie les deux entités sujets.

- Pour que la S.P.C. se transforme en contrat de communication, il faut que soient mises en oeuvre un certain nombre de règles (conversationnelles, de disability, de savoir partagés, etc...).

- Pour que le contrat de communication soit effectif et donne lieu à un dialogue régulier (cf. F. JACQUES, Dialogique, PUF, 1979), il faut que l'énonciation de l'interlocuteur A soit validée par l'interlocuteur B. Ou encore que dans le jeu qui lie le locuteur et le locuté soit inclu un système de validations intervenant à différents moments de la situation d'interlocution et permettant de constater qu'il est bien question d'un contrat de communication effectué, puis d'un dialogue régulier. Ceci permet d'enrichir le modèle présenté ci-dessus (cf. Figure 1), soit le nouveau modèle suivant (où L. : locuteur et l : locuté):

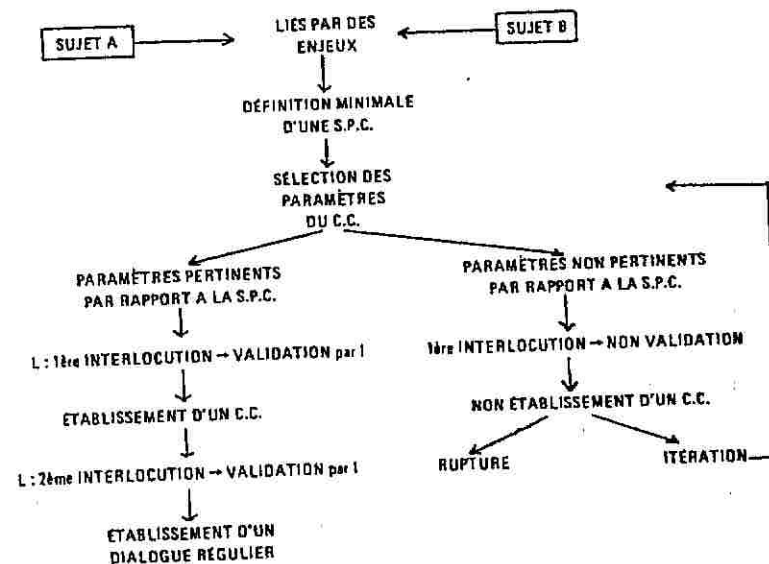


FIGURE 2 : S.P.C., C.C. ET DIALOGUE REGULIER

On ne prétend pas à l'exhaustivité, on l'a dit, ni à l'objectivité(?) dans les choix effectués dans le corpus. Toutefois, différentes constatations s'imposent qui ont, peut-être, quelque valeur générale.

Si l'on considère les titres du premier jour (2/09/1983) de chacun des journaux (hormis la Pravda : titre du 4/9) dans l'optique des modèles argumentatifs (cf. GHIGLIONE, MATALON, BACRI, 1985), on peut établir la grille suivante :

	ACTANT	PREDICAT	- ACTION - LOCALISATION	ACTE	CONSEQUENCE
FIGARO	URSS Un organe soviétique	doit être	des explications	un mensonge un boeing	269 morts
HUMANITE	La tragédie du boeing sud-coréen Les passagers L'écran de l'ogre	[fait] ont péri sont pénétré	269 morts en Mer du Japon dans l'écran de l'ogre dans l'espace aérien soviétique		
MONDE	Un boeing sud-coréen	départit	mythologiquement contre le Japon et l'île soviétique de Sakhaline		
NEW-YORK TIMES	Les USA Rugby	dévoit dénoncer	les nouvelles ont abattu un avion de ligne sur une grande		269 départit
PRAVDA	Les provocateurs Washington	trouillent [a commise]	les pilotes une action terroriste		

TABLEAU 1 : QUELQUES TITRES ET QUELQUES JOURNAUX : LA PROPOS DU BOEING DES KAL
JOURNAUX : TITRE PREMIERE PAGE

Date	PRAVDA	NEW-YORK TIMES (Traduction)	LE MONDE	L'HUMANITE	LE FIGARO
2/09/83	Is-41 déclaration de TASS : Les provocateurs ont abattu un avion de ligne sud-coréen. Le boeing sud-coréen a été détruit par les soldats soviétiques. Washington.	Les USA disent que les pilotes ont abattu un avion de ligne sud-coréen. 269 personnes. Rumeurs d'espionnage un acte de provocation pour un avion de ligne soviétique.	Un Boeing 747 sud-coréen s'est écrasé sur l'île soviétique de Sakhaline. Les passagers ont péri.	Après l'accident en mer, la Russie accuse les pilotes américains. On parle d'espionnage. D'après TASS, les pilotes ont été tués.	Les USA ont déclaré que les pilotes ont abattu un avion de ligne sud-coréen. 269 personnes. Rumeurs d'espionnage un acte de provocation pour un avion de ligne soviétique.
5/09/83	Prévisions politiques de l'agence soviétique. Les soviétiques ont abattu un avion de ligne sud-coréen. M. Gorbachev.	Les USA disent que les pilotes ont abattu un avion de ligne sud-coréen. 269 personnes. Rumeurs d'espionnage un acte de provocation pour un avion de ligne soviétique.	La destruction du Boeing sud-coréen est la responsabilité des pilotes américains.	Les pilotes américains ont abattu un avion de ligne sud-coréen. 269 personnes. Rumeurs d'espionnage. D'après TASS, les pilotes ont été tués.	Après l'accident du Boeing sud-coréen, la Russie accuse les pilotes américains. On parle d'espionnage. D'après TASS, les pilotes ont été tués.
10/09/83	«L'URSS a déclaré que les pilotes ont abattu un avion de ligne sud-coréen. 269 personnes. Rumeurs d'espionnage un acte de provocation pour un avion de ligne soviétique.»	Les soviétiques disent que les pilotes ont abattu un avion de ligne sud-coréen. 269 personnes. Rumeurs d'espionnage un acte de provocation pour un avion de ligne soviétique.	Washington renvoie la responsabilité du Boeing sud-coréen à la Russie.	Les pilotes américains ont abattu un avion de ligne sud-coréen. 269 personnes. Rumeurs d'espionnage. D'après TASS, les pilotes ont été tués.	Après l'accident du Boeing sud-coréen, la Russie accuse les pilotes américains. On parle d'espionnage. D'après TASS, les pilotes ont été tués.
12/10/83	Des déclarations de l'agence soviétique. Les pilotes ont abattu un avion de ligne sud-coréen. 269 personnes. Rumeurs d'espionnage un acte de provocation pour un avion de ligne soviétique.	Les soviétiques disent que les pilotes ont abattu un avion de ligne sud-coréen. 269 personnes. Rumeurs d'espionnage un acte de provocation pour un avion de ligne soviétique.	Washington a déclaré que les pilotes américains ont abattu un avion de ligne sud-coréen. 269 personnes. Rumeurs d'espionnage.	Les pilotes américains ont abattu un avion de ligne sud-coréen. 269 personnes. Rumeurs d'espionnage. D'après TASS, les pilotes ont été tués.	Après l'accident du Boeing sud-coréen, la Russie accuse les pilotes américains. On parle d'espionnage. D'après TASS, les pilotes ont été tués.

Ce modèle présente par rapport au précédent l'avantage de clairement marquer qu'il ne saurait y avoir contrat de communication effectué et au-delà dialogue régulier (ou encore contrat de communication poursuivi) sans un jeu de validations intervenant à différents moments de la situation d'interlocution.

Or le nombre de situations sociales où le locuteur (ou l'entité locuteur) se conduit comme si le contrat était effectif sans qu'il n'y ait jamais de validation interlocutoire effective est extrêmement grand. Ainsi en est-il par exemple des organes de presse ou des discours politiques. Dans ce cas, la validation soit n'intervient pas, soit intervient de façon différée et le plus souvent indirecte (par le vote des électeurs par exemple, ou encore par la chute de tirage d'un quotidien dûe à des méventes). Nombre de techniques d'études de marché (motivation notamment) ou de sondage ont pour but de permettre la construction d'une interlocution en quelque sorte "pré-validée". Mais la plupart du temps, on fait dans les situations décrites "comme si" et, partant de là, on construit un discours.

Ainsi, la S.P.C. se transforme de façon quasi imaginaire en C.C. effectif et au delà en dialogue régulier. Un journal a ses lecteurs (n'a-t-il pas d'ailleurs un "courrier des lecteurs" qui est d'une certaine façon une espèce de validation grossière) et s'adresse à eux. Mais eux, que font-ils ? Un homme politique a ses électeurs et s'adresse à eux. Mais eux, que font-ils ?

Toute validation étant dans ce cas indirecte et hors du champ de l'interlocution, on peut estimer que la définition d'enjeux communs est la seule garantie que possède le locuteur de l'éventualité que soit conduit à son terme le C.C. qu'il initie, et pourtant le locuteur fait comme si ce contrat était "toujours déjà là".

1.2. Au plan expérimental.

Ce qui précède met en évidence au plan théorique, nous semble-t-il, l'utilité et l'indépendance du concept de situation potentiellement communicative. Afin d'illustrer ce propos par des exemples concrets, on prendra deux études menées: - l'une sur la presse à propos de l'incident du Boeing des Korean Airlines abattu par la chasse russe en Septembre

1983.

- L'autre sur des fragments de discours d'un homme politique ; fragments prononcés lors des grèves survenues à l'usine Talbot de Poissy fin 1983 début 1984⁽¹⁾

1.2.1. L'affaire du Boeing-

Quelques mots d'explication s'avèrent nécessaires pour justifier des choix effectués initialement.

• L'affaire tout d'abord. Son choix a été dicté par l'audience internationale que cet "Accident" a eu.

• Les titres des journaux à propos de l'affaire, ensuite. On sait que les titres sont à la fois un élément de choix capital dans les articles lus et un "résumé" informatif ou incitatif de l'article. Cette dernière remarque renvoyant à des analyses faites préalablement (GHIGLIONE, 1980) et qui montrent que bien souvent, les modèles argumentatifs et les référents-noyaux dominants d'un article se trouvent dans le titre.

• Les journaux. Leur choix a été lié à un souci comparatiste. L'affaire étant internationale, il était intéressant d'analyser les stratégies de journaux représentant des tendances opposées. On prendra ici en compte deux journaux étrangers : la Pravda et le New-York Times et trois journaux français : le Monde, l'Humanité, le Figaro.

• La période enfin. Elle va du 1/09/1983, date de l'"accident" au 2/05/1984, mais essentiel des titres est concentré sur les deux premiers mois succédant à l'accident.

Il n'est pas question dans ce bref article d'analyser l'ensemble des titres des différents journaux. On se contentera d'en analyser quelques uns pris à différents moments du déroulement de l'affaire dans la presse début et fin des gros titres de première page notamment, mais également quelques titres intermédiaires.

Soit des enjeux posés de façon fort différente suivant les quotidiens²:

- Pour LE FIGARO : l'actant est l'URSS placé en position d'accusée,
- Pour L'HUMANITÉ : l'actant est le boeing placé en position d'accusé,
- Pour LE MONDE : L'actant est le boeing (non placé !),
- Pour le NEW-YORK TIMES : les actants sont les (USA REAGAN) qui accusent l'URSS,
- Pour LA PRAVDA : les actants sont les USA, placés en situation d'accusés,

Soit un jeu sur les actants qui conduit à déplacer l'accusation et les accusés suivant les enjeux poursuivis par le journal.

On peut supposer que les enjeux sont communs au journal et à son lectorat habituel. Les lecteurs du Figaro sont anti-soviétiques, les lecteurs de l'Humanité plutôt pro-soviétiques, les lecteurs du Monde "objectifs", etc... Même en supposant qu'il en soit ainsi et que globalement, les enjeux poursuivis par un journal et son lectorat habituel soient les mêmes, cela ne suffit pas à établir un dialogue régulier, poursuivi de titre en titre, et d'articles en articles. En effet le lecteur peut, par exemple, ne pas lire les articles consacrés à "l'affaire" par son journal parce que ce dernier - sur ce point précis - lui paraît trop mou, trop partial, pas assez partial etc... Plus grave, le lecteur peut - compte tenu des positions prises par "son" journal dans cette "affaire" - décider de ne plus l'acheter.

Or, qu'en sait le dit journal ? Rien ou pas grand chose car il n'y a pas contrat de communication effectif et dialogue régulier au sens où nous l'avons défini. Pourtant tout se passe, à lire les titres successifs, comme si les validations interlocutoires, nécessaires au dialogue régulier, existaient, puisque les titres reproduisent de jour en jour, à quelques variantes près, le même modèle.

En effet : le Figaro pose et maintient l'URSS en position d'accusée (Accusé qui avoue son forfait : cf. le titre du 10/09).

: L'Humanité pose et maintient toujours l'URSS hors d'une position d'accusée (et laisse planer des doutes sur la culpabilité des USA!).

: Le Monde traque la vérité dans les faits et demeure

circonspect quant aux responsabilités.

- : Le New York Times traque la vérité dans les dires, donnant la parole tantôt aux Soviétiques, tantôt aux Américains et demeure circonspect quant aux responsabilités.
- : La Pravda pose et maintient la culpabilité des USA.

Par ailleurs, les titres supposent, au-delà d'enjeux communs :

- une connaissance préalable, partagée, qui seule, peut rendre certains titres compris selon le projet de sens du rédacteur ("Ils retournent leur veste et commencent à lâcher la vérité" (?)).
- Les normes de disibilité spécifiques (que deviendrait hors contexte une phrase telle que "Mer du Japon : la tragédie du boeing sud coréen").
- Le simili-respect des normes conversationnelles, etc...

Ainsi les journaux substituent à des validations interlocutoires qui assureraient l'effectivité du contrat de communication, un ensemble d'indices qui donnent à croire que celui-ci existe... puisqu'il y a des lecteurs. Or, il y a tout ou plus communication d'information d'un locuteur vers... qui au juste ? Il n'est même pas sûr qu'il y ait un locuté.

1.2.2. L'affaire Talbot-Poissy.

Ici, comme dans le cas de l'affaire du Boeing des KAL, il s'agit d'un discours sans validation et de l'essai de masquage de cette absence par le recours à des artifices "donnant à croire". Mais il s'agit d'autres artifices.

Les fragments de discours analysés (cf. Annexe 1) concernent l'affaire Talbot-Poissy et ont été prononcés par Lionel JOSPIN, Premier Secrétaire du Parti Socialiste, intervenant devant le groupe socialiste de l'Assemblée Nationale, le 11/11/1984. Soit la partie du fragment suivant et son analyse sommaire en termes d'actant et d'acté, proposition par proposition.

N° Proposition	Fragment de discours	Analyse	
		Actant	Acté
1	J'en termine maintenant avec le troisième thème de réflexion	Je	-

2	sur lequel <u>je</u> serais peut-être moins long	Je	-
3	que <u>vous</u> auriez souhaité	Vous	-
4	que <u>je</u> le sois	Je	-
5	mais l'actualité et les incertitudes ont un peu tiré <u>mon</u> exposé vers les problèmes internationaux	Mon	-
6	vers les problèmes de l'Europe		-
7	<u>Je</u> voudrais maintenant dire quelques mots de la situation en France	Je	-
8	<u>Je</u> ne vais pas le traiter de façon <u>je</u> dirais globale	Je, je	
9	Comme j'avais tenté de le faire dans <u>mon</u> souvenir au moins à <u>votre</u> rencontre de Montpellier.	Je, mon votre	vous
10	J'insisterais davantage sur quelques dossiers	Je Je	-
11	auxquels <u>nous</u> sommes confrontés	Nous	
12	et que plusieurs d'entre <u>vous</u> peuvent connaître pour leur propre compte	Vous	
13	et pour leur propre pays		
14	<u>Notre</u> situation reste difficile	Notre	
	etc... (cf. Annexe 1)		

Cette partie du fragment suffisant à illustrer notre propos, on renverra le lecteur intéressé à l'Annexe 1. Que se passe-t-il dans l'ensemble du fragment analysé ? L. JOSPIN, par un jeu sur le "Je", le "Vous" et le "Nous" enferme son auditoire dans un discours pré-validé comme contrat de communication effectif. Qu'il y ait entre L. JOSPIN, Premier Secrétaire du P.S. et les membres du groupe socialiste de l'Assemblée des enjeux communs, cela ne fait guère de doute et suffit à créer les conditions d'une S.P.C. plus ou moins générale. Qu'un ensemble de règles "contractuelles" (pertinence de l'objet thématique, disibilité,

etc...) existe, cela ne fait aucun doute. Ce qui fait doute, c'est le fait que le groupe socialiste de l'Assemblée valide nécessairement le discours de L. JOSPIN sur l'affaire "Talbot-Poissy". Or, L. JOSPIN fait comme si cela allait de soi.

L'utilisation successive du "Je", du "Vous" et du "Nous" renvoie à un modèle du type : Je + Vous = Nous ; confrontés de la même façon à un même problème et le traitant de manière identique. Ici plus que jamais, la notion de porte-parole a un sens extrêmement intéressant. On pourrait dire que : "Je" est le porte-parole du "Vous", car il est dans le nous avec le vous. Ainsi la pré-validation est une des bases du modèle. On voit bien ce que cette illustration peut comporter de généralisations possibles. Nombre de groupes ou d'institutions fonctionnent sur l'illusion d'un contrat de communication effectif et général alors qu'il y a au mieux une situation générale potentiellement communicative.

1.3. Pour conclure ce point, nous ferons quelques remarques.

On n'a, à aucun moment, fait état de l'efficacité des comportements discursifs que l'on a analysés. On pourrait même penser que l'ironie de quelques propos renvoie à un constat d'inefficacité. De fait il n'en est rien. On pense que de tels comportements discursifs peuvent avoir une efficacité redoutable pour peu qu'on veuille bien considérer les conditions du procès d'influence qu'ils mettent en oeuvre. Ainsi le faire-semblant peut ici s'apparenter à un procès rhétorique donnant à croire à chaque locuté et à l'ensemble de ceux-ci qu'il existe bien un contrat de communication effectif entre le locuteur et eux-mêmes, contrat dont la validation serait pré-acquise. Cette confusion entre la S.P.C. et le C.C. peut parfois "marcher". Le rappel à la réalité de la distinction entre ces deux notions vient lorsqu'une partie du lectorat déserte un journal à la suite d'une prise de position sur une "affaire" quelconque, ou lorsqu'une fraction de l'électorat déserte un parti à la suite de discours concernant une "affaire".

Est-ce à dire qu'il n'existe plus aucun enjeu commun, donc de S.P.C.?? Rien n'est moins sûr, mais les chemins des C.C. effectifs sont à retrouver.

L'utilité d'une séparation entre S.P.C. et C.C. effectif apparaît désormais clairement. D'une part, il existe des interlocuteurs liés

par des enjeux ; d'autre part, il existe des interlocuteurs liés par des enjeux et des validations interlocutoires. On voudrait insister ici sur la notion de validation interlocutoires. En effet, si les exemples que nous avons pris sont liés à du discursif, rien ne permet de penser que la notion de validation interlocutoire renvoie nécessairement à du discursif. En fait, celle-ci peut emprunter d'autres sous-système de signes du système de communication (cf. GHIGLIONE, 1983) : non verbal ou para-verbal. En tout état de cause, cette validation est nécessaire pour que l'on puisse arguer qu'à propos d'un enjeu lié à un objet thématique donné, il y a bien contrat de communication effectif. Ainsi deux illusions peuvent être évitées :

- celle consistant à confondre le partage ⁽³⁾ d'un enjeu à propos d'un objet thématique et l'effectivité d'un contrat de communication,
- celle consistant à penser que les appartenances partagées (à un lectorat, à un parti, etc...) supposent des contrats de communication effectifs parce que pré-validés.

L'efficacité d'une telle distinction, notamment au plan méthodologique, est sans conteste. En effet l'effectivité d'un ensemble de contrats de communications se jugera non plus de façon indirecte mais de façon directe. Ainsi on cherchera à déterminer, par exemple ⁽⁴⁾ :

- Les objets thématiques donnant lieu à S.P.C.
- Les règles des C.C. à mettre en oeuvre en fonction de chaque S.P.C.,
- Les modes de validation interlocutoire possibles en fonction de chaque C.C.

et non à savoir, par exemple, combien de lecteurs achètent tel journal, ou combien d'électeurs voteront pour tel homme politique.

2 - LE CONTRAT DE COMMUNICATION : UN INTERLOCUTEUR EN QUÊTE DE VALIDATION

Dans la première partie de cet article, on a tenté d'établir une claire distinction entre S.P.C. et C.C. effectif. On a ainsi isolé quatre moments de l'acte d'interlocution préalable au C.C. :

- un moment 0 : celui des enjeux partagés (S.P.C.)
- un moment 1 : celui du choix des paramètres du contrat de communication
- un moment 2 : celui de la première interlocution
- un moment 3 : celui de la validation de cette première interlocution.

Le contrat de communication effectif se situe donc après que la première validation ait été effectuée par le locuté. Cette validation ne préjuge en rien de la suite ou déroulement du C.C., elle ne fait qu'en marquer le départ.

On voudrait dans les lignes qui suivent présenter d'une part deux exemplifications du concept de validation interlocutoire et d'autre part l'affiner et le compléter.

2.1. Un homme et une femme

La scène d'interlocution que nous allons analyser est extraite d'une expérience dont les buts étaient autres ⁽⁵⁾ (ce qui ne la rend pas suspecte de complaisance à l'égard de la démonstration qu'elle va permettre) et dont les caractéristiques générales étaient les suivantes :

- Inciter par consigne des sujets angolais (étudiants) s'exprimant dans leur langue maternelle (le lingala) à communiquer entre eux à propos : un objet thématique donné : la dot.
- Ces sujets étaient répartis soit dans des groupes non mixtes (hommes ou femmes par groupes de deux ou trois), soit dans des groupes mixtes (un homme et une femme, un homme et deux femmes, deux hommes et une femme).

Pour ce qui est de la S.P.C., elle a été créée par consigne à propos d'un objet thématique (la dot) donnant lieu à partage d'enjeux entre sujets de la société angolaise. Cette dernière à comme règle une nette séparation/hiéarchisation entre hommes et femmes quant aux rôles sociaux que ceux-ci doivent jouer et une pratique généralisée du système de la dot :

"l'homme... resté le protecteur nocturne et diurne de sa famille restreinte voire de la famille élargie s'il est le chef du clan. Il doit les protéger, s'il n'est pas sorcier, pas sa parole convaincante..."

De ce fait, il doit être autoritaire, savoir parler, communiquer, demander, répondre... Du côté de l'éducation de la fille... (elle) reste à la maison où elle est souvent avec sa mère pour apprendre la technique ménagère, l'obéissance, la vie conjugale, familiale... Les études pour elle comptent moins que chez l'homme... la tâche des parents et des frères est de contrôler son corps dès son jeune âge, de l'éduquer... de limiter ses sorties... la fille doit tenir un langage neutre. Dans cette société, lorsque la femme parle comme un homme, c'est-à-dire lorsqu'elle utilise la langue comme un objet lui permettant de communiquer, de convaincre l'autre, elle est traitée comme un prostituée cherchant... à attirer les hommes".

(Ndoki MASSIVI, 1984)

• Pour ce qui est de la scène d'interlocution que nous allons analyser elle comporte un groupe mixte, soit un homme et une femme, étudiants angolais, s'exprimant en lingala. On analysera cette scène en isolant les moments 2 et 3 d'une part (on vient de décrire brièvement le moment 0, quant au moment 1, on n'a pas dans ce cas les éléments suffisants pour le caractériser) et en montrant comment des validations intermédiaires assurent le dialogue régulier d'autre part.

S	N°	Propositions énoncées	Commentaires
H	1	Moi, en tant qu'homme, j'aime bien la dot.	Verbe d'attitude propositionnelle (positif) accolé au je (moi) positionné socialement (homme) <u>Demande de validation</u> sur les deux propositions précédentes <u>demande validée.</u> La femme valide les propositions émises par l'homme et rend de ce fait effectif le CONTRAT DE
	2	Elle honore la femme mariée	
	3	et toi la fille, comment la conçois-tu	
F	4	<u>C'est bien</u>	
	5	Mais il faut qu'elle reste un symbole.	

		COMMUNICATION	
H	6	Si elle devient le prix d'une marchandise,	L'homme ne s'y trompe pas qui reprend la parole... et la garde longtemps.
	7	elle perd sa valeur	
	8	puisque les ancêtres dans le temps ne vendaient pas les filles	
	9	Ils n'exigeaient à l'homme pour avoir la fille qu'une chose négligeable	
	10	qui représentait l'union.	
	11	Moi quand ma petite soeur s'est mariée,	
	12	J'ai obligé mes parents à demander une petite somme seulement à leur gendre pour son mariage avec ma soeur.	
	13	Car s'ils lui avaient demandé une somme somme énorme pour le mariage,	
	14	la somme n'allait pas symboliser l'union	
	15	mais la pauvreté de mes parents	
	16	voulant devenir riches moyennant cette somme	
	17	que mon beau-frère allait leur donner pour son union avec ma soeur.	
	18	C'est comme si si...	
	19	C'est honteux.	
	20	Par contre moi pour ma dignité même s'ils me demandent une horrible somme,	
	21	si j'aime réellement ma fiancée	
	22	je dois la leur donner le jour même du mariage sans tarder,	
	23	je dois leur montrer ma force	
	24	en leur déclarant officiellement mon union avec leur fille par la dot	

	25	... par la dot que je leur donnerai le jour même	
	26	... le jour même qu'ils vont m'en exiger.	
	27	Il y a des parents qui si par exemple je leur paye la dot par tranche après la célébration de notre mariage	
	28	... Ma femme ne m'aura pas du respect	
	29	C eux-là ne m'auront pas du respect	
	30	alors que la décision était prise ensemble	
	31	Même ma femme, ses propres parents ne la respecteront pas non plus.	
	32	Et ma puissance ? Ma virilité ?	
	33	Ce genre de problème est trop fréquent chez les "bakongo".	
	34	Es-tu mokongo ?	
T		<u>Non</u>	
H	35	Sais-tu ?	Demande d'information permettant à l'homme de situer l'attitude de la femme (qui ne parle pas ou peu) par rapport à ce qu'il vient de dire
	36	Pour qu'ils puissent nous respecter,	
	37	C'est important que je leur donne la dot le jour de notre mariage.	
	38	Si à cet instant dont je discute avec toi ici à l'université,	
	39	ton fiancé te disait d'aller cohabiter.	et ainsi de poursuivre le dialogue, en l'ajustant éventuellement.
	40	sans qu'il donne la dot	
	41	l'accepteras-tu ?	Nouvelle demande d'information qui, comme précédemment permet d'ajuster le discours et donc de poursuivre le dialogue.
F	42	Au monde, toutes les filles sont sous tutelle	
	43	Pour se marier avec une fille, l'homme doit trouver le tuteur.	
	44	Tu vois, es-tu maintenant d'accord avec moi ?	Demande de validation
F		<u>Oui</u>	Validation

H	45	Ici en Europe, les hommes se tracassent moins que nous pour leur mariage.	
	46	C'est pourquoi si j'avais un fils,	
	47	j'aurais souhaité qu'il se marie ici	
	48	Puisqu'ici par exemple si toi et moi nous nous aimons	
	49	nous en parlons à nos parents	
	50	qui, s'ils l'approuvent,	
	51	fixent ensemble avec nous la date de la cérémonie, voilà, c'est tout.	
	52	Et s'ils veulent nous aider le jour de mariage	
	53	ils nous donneront soit de l'argent pour notre démarrage,	
	54	ils nous... soit autre chose pour notre démarrage.	
	55	Mais chez nous, c'est moi qui suis obligé de leur en donner.	
	56	Le jour du mariage, ton oncle voudra sa part de la dot	
	57	Le jour du mariage, ta tante paternelle voudra aussi sa part de la dot.	
	58	Je ne suis pas quand même riche	
F		<u>Mm</u>	
H	59	A mon avis, si le développement de notre pays parviendra à atteindre le niveau du développement des pays Européens,	Validation (ou ce qui peut passer pour tel)
	60	l'union se passera comme ceci :	
	61	Par exemple, toi, tu es la maman du garçon,	
	62	moi je suis le papa de la fille,	
	63	et que nos deux enfants s'aiment	
	64	nous, notre devoir le jour du mariage sera de leur donner une somme d'argent pour	

	leur installation.	
65	nous, notre devoir... de leur donner une somme d'argent pour notre honneur.	
I'	<u>mm</u>	Validation(ou ce qui peut passer pour te))
II 66	Parfois mes parents me demandent la cause pour laquelle je n'aime pas qu'ils exigent un montant élevé à mes beaux-frères pour mes soeurs.	
68	Je pense aussi que ce ne sont que les hommes sérieux.	
69	qui peuvent venir demander officiellement la main de mes soeurs.	
70	Puisque ... puisqu'un homme irresponsable ne fait qu'engrosser les filles.	
71	et il reste dans son coin.	
72	Parfois la somme qu'ils réclament à ces hommes sérieux,	
73	Eux-mêmes, ils en ont pas autant,	
74	combien ces pauvres jeunes peuvent-ils en avoir ?	
75	Ils peuvent limiter par leur demande exagérée de la dot les possibilités du mariage à mes soeurs.	
76	Vous les femmes aussi, vous ne dites rien.	
77	C'est comme ma soeur dont je viens de te parler.	
78	Le jour de son mariage, elle n'arrivait pas à dire même un mot	
79	lorsque les parents discutaient avec son mari de sa dot.	
80	La dot décourage beaucoup d'hommes, eh eh	
81	C'est mon cas d'ailleurs si je n'arrive pas à constituer un montant raisonnable,	
82	Je ne me marierai pas.	

83	La dot empêche beaucoup de filles et d'hommes comme moi par exemple de se marier.
84	La fille aujourd'hui est une pierre précieuse
85	que les parents vendent à l'homme.

En fait, si on avait à décrire cette scène d'interlocution de façon quelque peu sommaire, on dirait :

a) que la hiérarchie des rôles est respectée. L'homme est toujours en situation de locuteur, la femme de locutée. L'homme énonce beaucoup, la femme peu.

b) que les règles générales de disibilité sont respectées. L'homme émet un discours dans lequel il se met en scène (un discours non neutre, c'est-à-dire *juré de deixis*), la femme produit un discours référentiel (un discours neutre, c'est-à-dire excluant la deixis).

c) que l'effectivité du contrat de communication est clairement identifiée par une validation des propositions émises par le premier interlocuteur ("C'est bien". Que rêver de mieux comme validation !).

d) que le fonctionnement du contrat de communication, la "régularité" du dialogue est ponctuée de demandes d'informations attitudinelles de la part de l'homme vers la femme, lui permettant d'infléchir le cas échéant l'énoncé produit ; et de demandes de validation lui assurant que le C.C. est toujours effectif. Ces demandes donnant lieu dans les deux cas à réponse (informative ou "validative").

Mais tout ne se passe pas toujours aussi bien, et c'est tant mieux... pour la théorie.

2.2. Quand un professeur rencontre un autre professeur...

La scène d'interlocution qui va être rapportée présente les caractéristiques suivantes :

elle est plus courte que la précédente, et se situe dans une série d'échanges communicatifs de plusieurs heures.

elle intervient dans une S.P.C. telle que l'enjeu partagé par les interlocuteurs est l'analyse d'un discours, analyse entrant dans le cadre d'une étude réalisée en commun par les deux interlocuteurs.

les deux interlocuteurs sont professeurs d'Université⁽⁶⁾ mais l'un est Italien, proche du PCI, l'autre est français de sensibilité de gauche.

L'étude étant commencée, il était extrêmement difficile - à l'un ou l'autre des protagonistes - de rompre le contrat de communication en cours. Et pourtant :

1	Professeur 1 (P1)	BERLINGUER Triche.
2	Professeur 2 (P2)	Non ce n'est pas vrai, BERLINGUER ne triche pas.
3	P1	Bon d'accord, tricher n'est pas le mot exact. Disons qu'il y a masquage.
4	P2	Non il n'y a pas masquage...Enfin qu'appelles-tu masquage ?
5	P1	Masquage n'a aucune connotation morale, c'est un terme purement technique
6	P2	Bon, admettons. Mais comment tu le définis ?
7	P1	Pour moi, masquage signifie le déplacement d'un acteur en place d'argument dans le modèle argumentatif effectué.
8	P2	Ah ! comme ça, je suis d'accord

Une description relativement rapide de cette scène d'interlocution conduirait à poser :

- qu'il y a changement permanent des places locuteur/locuté,
- qu'il y a eu après l'affirmation posée par P1 en 1, non validation de la part de P2. Cette non validation a entraîné une rupture qui n'a été récupérée que par un changement de terme ("masquage" se substitue à "tricher")
- que le dialogue régulier n'a pu continuer que parce que cette substitution a été en fin de compte validée par P2 (énoncé 8).

Cet exemple permet de montrer l'un des effets d'une non validation. Un autre effet facile à imaginer^{étant} étant la rupture non récupérée et, par conséquent, la fin du contrat de communication en cours.

Ainsi, au terme de la seconde partie de cet article, les notions de validation et de rupture peuvent être définies avec précision : On dira qu'il y a validation de l'énonciation d'un interlocuteur A par un interlocuteur B, lorsque B marquera sémantiquement son acceptation de l'énonciation de A.

On dira qu'il y a non validation de l'énonciation d'un interlocuteur A par un interlocuteur B, lorsque B marquera sémantiquement son refus de l'énonciation de A.

On dira qu'il y a quasi-validation de l'énonciation d'un interlocuteur A par un interlocuteur B, lorsque B marquera sémantiquement son acceptation d'une partie et d'une partie seulement de l'énonciation de A.

Ces phénomènes de validation, de non-validation et de quasi-validation entraîneront au niveau du contrat de communication des phénomènes d'établissement ou de continuation ; de rupture et de non-établissement ; de quasi-rupture.

3 CONCLUSION

En guise de conclusion :

a) On proposera un troisième modèle affinant celui proposé ci-dessus (cf. Figure 2, p. 3). Soit :

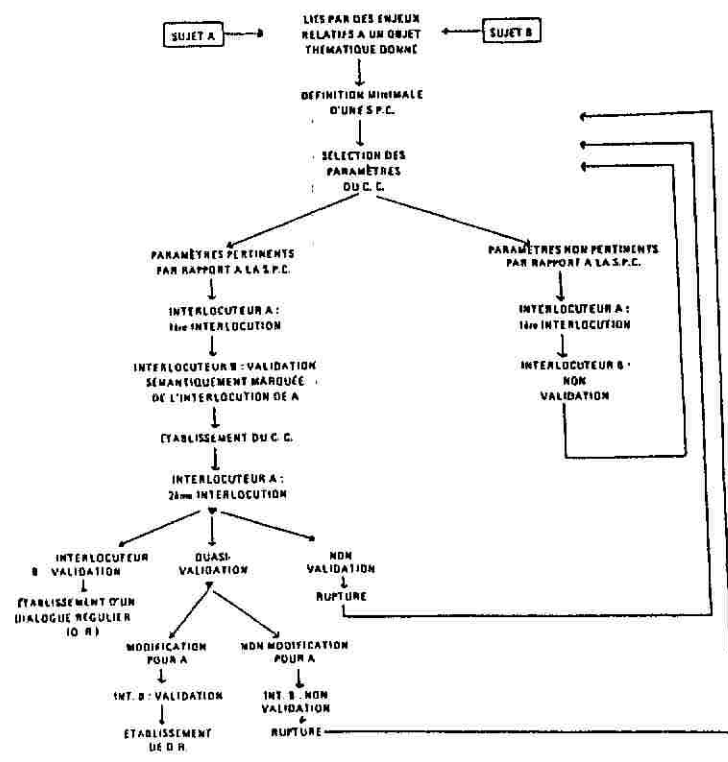


FIGURE 3 - S.P.C., C.C., VALIDATION, RUPTURE

b) On paraphrasera COCTEAU en disant qu'il faut employer une idée originale avec les plus grandes précautions pour n'avoir pas l'air de mettre un costume indéfiniment neuf, parce que toujours inachevé.

.....

NOTES

- 1) Le matériel de ces deux études a été recueilli :
 - Pour la première, par C. AUSTERLITZ, qui en a assuré un traitement différent (cf. "Analyse comparative des titres de la Pravda, du New-York Times et de la Presse Française à propos de la destruction du Boeing de la Korean Airline", 1984, Ronéo).
 - Pour la seconde, par G. BUCHMULLER, qui en a assuré un autre traitement (cf. "Langage et politique - Analyse argumentative de discours prononcés dans l'affaire Poissy-Talbot", 1984, Ronéo).
- 2) On fera grâce au lecteur de l'analyse en termes de modèles argumentatifs. Que les lecteurs qui veulent s'y reporter consultent : R. GHIGLIONE, B. MATALON, N. BACRI : "Textes et Entretiens : Une méthode d'analyse des contenus", Paris, PUV, 1985.
- 3) Qui dit partage ne dit pas nécessairement accord.
- 4) Ce ne sont là que quelques indications sommaires... et à prendre comme telles.
- 5) Cf. NDOKI MASSIVI J. - L'évolution des contrats de communications dans des groupes progressivement mixtes, 1984, G.R.P., Ronéo.
- 6) Après tout pourquoi mettre toujours les autres en scène !

BIBLIOGRAPHIE

- AUSTERLITZ C. Analyse comparative des titres de la Pravda, du New-York Times et de la Presse Française à propos de la destruction du Boeing des Korean Airlines. Document G.R.P., 1984, Ronéo.
- WICHMULLER G. Langage et politique. Analyse argumentative de discours prononcés dans l'affaire Poissy-Talbot. Document G.R.P., 1984, Ronéo.
- GHIGLIONE R. Les titres de journaux : un article dans l'article. Document G.R.P., 1980, Ronéo.
- GHIGLIONE R. Systèmes de communication, contrats de communication. Champs Éducatifs, 1983, 4, 11-25.
- GHIGLIONE R. Contrat de communication, Système de communication. Bulletin de Psychologie, 1984, XXXVII, 34, 545-558.
- GHIGLIONE R. Communiquer ? Vous avez dit communiquer ? Psychologie Française, 1985, 30, 1.
- GHIGLIONE R., MATALON B., BACRI N. : Textes et entretiens : une méthode d'analyse des contenus. Paris, P.U.V., 1985.
- NOBOKI MASSIVI J. : L'évolution des contrats de communication dans des groupes progressivement mixtes. Document G.R.P., 1984, Ronéo.

PREVISION ET INTERLOCUTION

B.N. GRUNIG

Résumé. On s'efforce tout d'abord de mettre en évidence comment les hypothèses probabilistes de la Théorie de l'Information, rencontrée vers 1960 par les linguistes, peuvent être aujourd'hui ré-exploitées dans des sciences du langage attentives à l'aspect processuel de la pratique langagière. Ceci même en se limitant aux contraintes de langue, "systématiques". On propose ensuite un déplacement, beaucoup plus considérable, du lieu que représente le système de la langue aux lieux infiniment plus complexes que représentent les individus engagés dans l'interlocution.

Dans une recherche(1) à paraître prochainement et à laquelle je ferai ci-dessous référence par le sigle <Fds>, Roland Grunig et moi-même avons eu plus d'une occasion de croiser les concepts de prévision ou prévisibilité et je souhaiterais ici - sans viser à rendre compte de cette recherche beaucoup plus vaste, qui engage bien d'autres facteurs - tenter de mettre en évidence l'intérêt que les sciences du langage dans leur actualité peuvent trouver à ces concepts de prévision ou prévisibilité. Ceci à condition d'une part de procéder à une ré-exploitation de la Théorie de l'Information telle que les linguistes l'ont rencontrée vers 1960 et d'autre part - problème différent - de procéder à un déplacement des concepts de prévision ou prévisibilité. Déplacement du lieu que représente le système linguistique aux lieux complexes que représentent les individus engagés dans l'interlocution. Ce second point de réflexion sur la prévision ne pourra être qu'en rapport lâcher et presque métaphorique - avec le premier, car l'aspect quantitatif, qui a tous ses droits lorsqu'il s'agit du premier point, n'est évidemment plus à prendre au pied de la lettre lorsqu'il s'agit du second.

1. RE-EXPLOITATION DE LA PREVISIBILITE SYSTEMATIQUE. CONTRAINTES DE LANGUE ET FORMES FIXES.